

69ème AAP général (biennie 2023-2024)

Commission permanente
de coopération franco-
québécoise

L'appel à projets général de
coopération franco-québécoise
finance des projets innovants
permettant de renforcer les liens
entre partenaires et citoyens de
part et d'autre de l'Atlantique.

OBJECTIFS

Afin de soutenir la réalisation de
projets de coopération, la CPCFQ
finance particulièrement la mobilité
internationale des participants.

LES DÉCRYPTAGES APPELS À PROJET

THÈMES PRIORITAIRES

1. Économie et numérique (dont ESS)
2. Transition écologique et environnement
3. Culture et industries culturelles et créatives
4. Éducation et sport (dont la diffusion du savoir et la vulgarisation scientifique)
5. **Santé et solidarité (notamment l'amélioration des services offerts, particulièrement aux personnes âgées, le vieillissement de la population, les approches préventives et la résilience dans les systèmes de santé et les innovations technologiques et organisationnelles)**
6. Justice et sécurité

3 axes transversaux : **innovation, jeunesse, et l'égalité femmes/hommes.**

FINANCEMENT

50 % du budget du projet.

Admissible : frais de déplacement, frais quotidien de séjour, frais de communication

À titre indicatif, les montants accordés excèdent rarement 6 000 €

DÉLAI DE RÉPONSE

19 décembre 2022

CONTACT

Consulat général de France à
Québec
scac-coop.quebec-cslt@diplomatie.
gouv.fr

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉS CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. être coordonné par des personnes issues d'une organisation admissible :

- un organisme à but non lucratif
- une entreprise culturelle
- une fédération
- une association
- une institution publique (établissement d'enseignement, hôpital, etc.)
- un centre de recherche (non affilié au gouvernement du Canada)
- une municipalité

2. **porter idéalement, mais non exclusivement sur l'un des thèmes cibles prioritaires**

- Critère d'égalité entre les femmes et les hommes

- **Qualité du partenariat**
- **Qualité du projet**
- **Communications**
- **Appréciation générale du projet**

[>>> Découvrir l'AAP <<<](#)